

DEPARTEMENT DE LOT-ET-GARONNE

COMMUNE DE GRATELOUP-SAINT-GAYRAND

PLAN LOCAL D'URBANISME

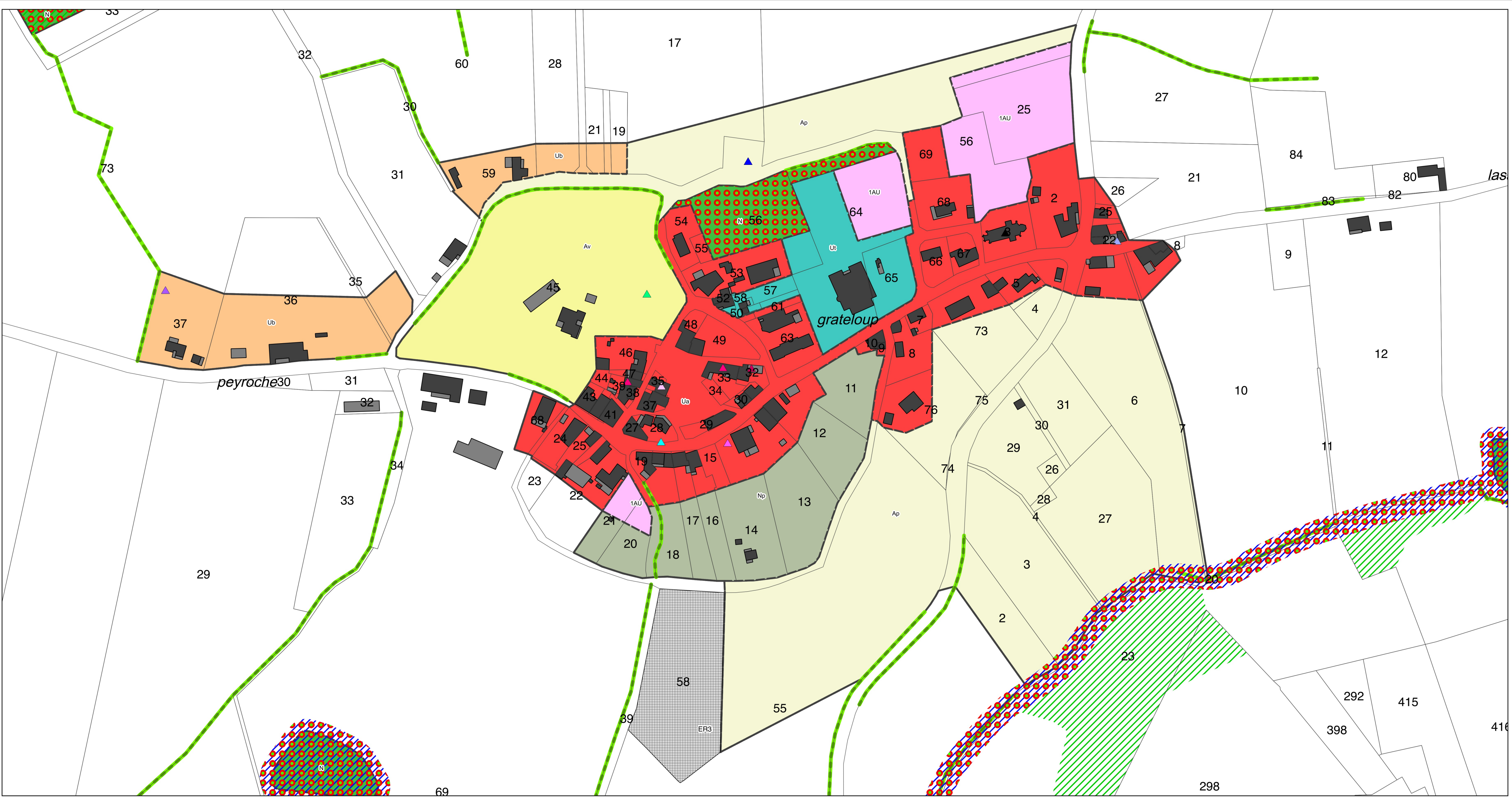
REGLEMENT GRAPHIQUE

ECHELLE : 1 / 7500°

ZOOM : 1 / 2000°

PRESCRIPTION DU PLU :	4
DEBAT SUR LE PADD :	
ARRET DU PLU :	
ENQUETE PUBLIQUE :	
APPROBATION DU PLU :	

Bureau d'études UrbaDoc
Chef de projet : Etienne BADIANE
55, Avenue des Minimes
31200 TOULOUSE
05.34.42.02.91
contact@be-urbadoc.fr



- Légende**
- Zones urbaines**
- UA : Zone Urbaine du bourg de Grateloup
 - UB : Zone Urbaine correspondant aux extensions pavillonnaires
 - UT : Zone Urbaine à vocation touristique
- Zone A Urbaniser**
- 1AU : Zone à urbaniser
- Zones agricoles**
- A : Zone Agricole
 - Ap : Zone Agricole protégée
 - Av : Zone Agricole avec un vestige archéologique
- Zones Naturelles**
- N : Zone Naturelle
 - Ni : Zone Naturelle à vocation de loisirs
 - Np : Zone Naturelle protégée
- Eléments constitutifs de la trame verte et bleue**
- Trame bleue
 - Trame verte
 - Espace Naturel Boisé
 - Haies classées en Espaces Boisés Classés
- Autres prescriptions**
- Zone inondable (atlas des zones inondables du Toltac et du Laussou)
 - Zone inondable (données communales, report à titre indicatif)
- Autres légendes**
- Emplacements réservés
 - Bâtiments susceptibles de changer de destination
 - Cimetière
 - Mise à jour du bâti

- Légende**
- Eléments de paysage et de patrimoine protégé au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme**
- Abrisoir
 - Ancien cimetière
 - Ancien moulin à vent
 - Ancienne église
 - Bâtisse
 - Cimetière privé
 - Eglise
 - Eglise et cimetière
 - Ferme
 - Four
 - Fontaine et lavoir
 - Gilet
 - Grange
 - Lavoir
 - Maison à colombage
 - Maison à colombage avec préau
 - Moulin de Gorry
 - Moulin de Lagarde
 - Moulin de Rocquebert
 - Moulin de Roujol
 - Puits encastré dans un mur
 - Séchoir
 - Séchoir restauré
 - Temple
 - Tumulus et cimetière privé

Liste des emplacements réservés

N°	Désignation	Bénéficiaire	Superficie
ER 1	Extension du cimetière et aménagement de places de stationnement	Commune	3073 m²
ER 2	Aménagement d'une réserve à incendie (bâche incendie)	Commune	691 m²
ER 3	Jardins et vergers partagés	Commune	9254 m²